



Latifa Yaacoubi élue présidente du Conseil international de coordination de l'UNESCO sur l'Homme et la biosphère

Latifa Yaacoubi élue présidente du Conseil international de coordination de l'UNESCO sur l'Homme et la biosphère Le Maroc a été honoré par l'élection de Latifa Yaacoubi, directrice générale de l'Agence nationale pour le développement des Zones oasiennes et de l'Arganier (ANDZOA), à la présidence du Conseil international de coordination du Programme de l'UNESCO sur l'Homme et la biosphère (CIC-MAB) pour un mandat de deux ans. Cette élection a eu lieu mardi à Agadir, lors de la 36ème session du Conseil international de coordination du Programme sur l'Homme et la biosphère, qui se tient du 1er au 5 juillet. Latifa Yaacoubi succède au Nigérian Adepoju Adeshola. Elle s'est réjouie de la confiance accordée au Maroc pour cette présidence et a exprimé son engagement à travailler en étroite collaboration avec les autres membres et partenaires du Conseil pour la réalisation des divers projets du Programme MAB. «Je suis honorée de cette responsabilité et pleinement engagée, conformément aux Hautes Orientations Royales, à renforcer les relations de coopération avec les pays membres et à continuer de promouvoir le développement des biosphères, dans la perspective de réaliser les Objectifs de Développement Durable», a-t-elle déclaré. Les représentants des pays membres du Conseil ont salué l'élection du Maroc à la présidence du CIC-MAB, reconnaissant la contribution significative du Royaume à la mise en oeuvre des initiatives environnementales et son plaidoyer constant pour le



renforcement de la coopération régionale et internationale en la matière. Le CIC-MAB a pour mission d'orienter et de superviser le Programme MAB, d'évaluer les progrès réalisés dans sa mise en oeuvre, de recommander des projets de recherche aux États et de formuler des propositions pour l'organisation de la coopération régionale ou internationale. Le Conseil est composé de 34 États membres de l'UNESCO, élus par la Conférence générale lors de ses sessions ordinaires, en tenant compte d'une répartition géographique équitable, de la nécessité d'assurer une rotation appropriée, de la représentativité écologique des États sur divers continents et de l'importance de leur participation scientifique au programme international. La 36ème session du CIC-MAB a été inaugurée mardi à l'initiative de l'UNESCO en partenariat avec l'ANDZOA, avec la participation des représentants des États membres et membres associés de l'UNESCO, ainsi que des représentants d'agences onusiennes et d'organisations internationales non gouvernementales. Le 04/07/2024 Rédaction de l'AMDGJB Géoparc Jbel Bani
www.darinfiane.com www.cans-akkanaitsidi.net www.chez-lahcen-maroc.com